



VOLUMES D'ACTIVITÉS

L'ensemble des formations concerne en moyenne 160 stagiaires en formations longues et plus de 500 personnes dans le cadre des formations courtes.



ÉOUIPES À L'ÉCOUTE

Une équipe engagée dans la réussite de ses apprenants, avec des entretiens et des bilans réguliers. Cette attestation de connaissance est obligatoire. Elle est délivrée par la DRAAF du lieu de passage de l'attestation de connaissance. Certaines certifications professionnelles donnent une équivalence à cette attestation.

À QUI S'ADRESSE L'ACACED?

L'ACACED concerne les professionnels et particuliers exerçant à titre commercial les activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques suivantes:

- · Vente, élevage, transport ou garde, éducation, dressage, gestion de fourrière ou de refuge.
- · Présentation au public de chiens et de chats et de tous les autres animaux de compagnie d'espèces domestiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de transmettre des connaissances relatives aux besoins biologiques, physiologiques, et comportementaux des animaux de compagnie, ainsi que de renforcer la prise en compte du bien-être animal lors de l'exercice des différentes activités professionnelles.

La formation aborde les 8 domaines obligatoires suivants : alimentation, comportement, logement, droit, reproduction, santé animale, transport et sélection. L'objectif est de permettre aux candidats de valider l'attestation de connaissance associée à la ou les catégories choisies

DES FORMATIONS ADAPTÉES

Pour répondre aux questions concrètes des professionnels, nous organisons les formations par catégories d'animaux. A vous de choisir la formule qui vous convient le mieux, attention, l'ensemble des catégories pratiquées doit être actualisé pour être encore valable :

UNE CATÉGORIE		DEUX CATÉGORIES		TROIS CATÉGORIES	
Autres		Chat et autres		Chat, chien et autres	
Chat		Chien et autres		/	
Chien		Chien et chat		/	
17 HEURES	374 €	21 HEURES	462€	25 HEURES	550 €

Le prix de la session dépend de sa durée





ORGANISATION DE LA FORMATION

Les formations ACACED se font en groupe, en salle et sont animées par un formateur professionnel de notre centre de formation, spécialiste du domaine.

- 3 jours consécutifs pour la catégorie chien.
- Sessions réparties sur 4 jours consécutifs pour les autres catégories.

Nous vous proposons plusieurs sessions de formations. Contactez-nous pour connaître les dates des prochaines sessions. Notre établissement possède des aménagements spécifiques aux personnes à mobilité réduite, d'autre part, un référent handicap peut être sollicité.

VALIDATION DE L'ACTUALISATION

Conformément à la règlementation, l'évaluation se déroule Arrêté du 4 février 2016 relatif à l'action de formation en fin de formation par un questionnaire en ligne. L'épreuve est individuelle et d'une durée variable selon le nombre de catégories.

PLUS D'INFORMATIONS

et à l'actualisation des connaissances nécessaires aux personnes exerçant des activités liées aux animaux de compagnie d'espèces domestiques et à l'habilitation des organismes de formation. Article L. 214-6-1 du code rural et de la pêche maritime.

CONTACTS ET SATISFACTION:



CONTACTS:

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Franck Beaumer responsable de la formation, Ghislaine Visse formatrice, ou Sophie Malette, assistante de formation : Par téléphone au 03 80 71 80 40 ou

- franck.beaumer@educagri.fr ou
- ghislaine.visse@educagri.fr ou
- sophie.malette@educagri.fr



SATISFACTION ET RÉUSSITE:

Sur notre site internet, agrocampus-dijon/cfppa-dijonquetigny.fr ou en scannant le QR Code (l'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande):



UNE ORGANISATION EN RÉSEAU

Notre centre de formation est membre du réseau national des lycées agricoles publics Préférence FORMATIONS et partenaire du CFPPA de Valdoie.

Retrouvez toute l'offre de formation ACACED, en métropole et dans les départements d'outremer, sur notre portail www.formation-certificat-capacite-domestique.fr, ainsi que de nombreuses informations sur cette attestation de connaissance.





NOS COORDONNÉES:



21 Bd Olivier de Serres - BP 42 - 21801 QUETIGNY



03 80 71 80 40



cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr



agro-campus-dijon.fr